

**Pôle : Réseaux et Proximité**

**Direction : Gestion des déchets**

Rédactrice : Solène PIAT

---

**Objet : Protocole à destination des communes pour la distribution des sacs de pré collecte.**

---

1- Information aux habitants

Les habitants sont informés de cette action grâce à des autocollants présents sur les Point d'Apport Volontaire des 14 communes (mis en place par la communauté Urbaine).

2- Récupération des questionnaires :

Les habitants remplissent leur questionnaire en ligne ou le récupèrent à la mairie de leur choix dans les 14 indiquées :

CHARMOY	MARY	ST JULIEN SUR DHEUNE
ESSERTENNE	MONT ST VINCENT	SAINT MICAUD
GENELARD	MOREY	ST PIERRE DE VARENNES
LES BIZOTS	PERREUIL	SAINT ROMAIN SOUS GOURDON
MARIGNY	ST FIRMIN	

3- Récupération des sacs

Les habitants échangent en mairie (celle indiquée dans le tableau précédent) leur questionnaire contre un sac.

⚠ Si l'habitant a rempli le questionnaire en ligne

Ouvrez le classeur partagé : <https://lite.framacalc.org/pxmc8qfr91-a0hl>

Vérifiez qu'il est bien enregistré.

Cliquer sur x dans la case sac récupéré.

Merci pour votre participation !